

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Training and Specialized Services Division/Division  
de la formation et des services spécialisés  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
10C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Services de surveillance de l'équit	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP737-122873/B	<b>Date</b> 2012-12-21
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20122873	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 009
<b>File No. - N° de dossier</b> 113zh.EP737-122873	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$ZH-113-25016	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> 2012-10-19	
<b>Date de la demande de l'offre à commandes originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-01-16</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Reynolds(zh), Diane	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 113zh
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1141 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-9235
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> See Herein  Voir aux présentes	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

---

La modification n° 9 vise à fournir des réponses aux questions reçues à ce jour, comme suit :

**Q22** Dans l'appendice 4 à l'annexe A, Qualifications obligatoires minimales pour les surveillants de l'équité, les qualifications obligatoires minimales pour le spécialiste de la SE et le chef d'équipe de SE n'exigent pas des ressources véritablement expérimentées. Les services de SE sont fournis dans le cadre d'importants contrats d'approvisionnement; le spécialiste de la SE et le chef d'équipe de SE doivent donc avoir une bonne compréhension ainsi qu'un bon niveau d'expérience des enjeux relatifs à l'approvisionnement et des questions litigieuses relatives aux contrats. Le critère technique obligatoire TO2 permet à toute personne ayant un certain niveau d'expertise en matière d'opinion sur des états financiers (un montant cumulatif minimum de 300 000 \$) de présenter une offre et de faire appel à des ressources subalternes pour répondre au besoin. Il sera avantageux de faire appel à des ressources subalternes en raison du prix évalué le plus bas par point énoncé dans la section de la méthode de sélection (la ressource subalterne peut être facturée selon un taux quotidien ferme tout compris moins élevé). L'offrant a effectué un essai de sensibilité et le fait de faire appel à une ressource expérimentée ou à une ressource ayant relativement peu d'expérience n'a aucune incidence, sauf sur le prix. Le prix a une incidence considérable lorsque le Canada classe les offres recevables par ordre croissant des prix évalués par point.

Le Canada est-il à la recherche de ressources ayant une expérience limitée (trois ans ou moins) ou d'expertise en matière de surveillance de projets d'approvisionnement à risque élevé? Si le Canada est à la recherche d'expertise, devrait-il envisager d'ajouter aux qualifications obligatoires minimales l'expérience requise pour le spécialiste de la SE (c.-à-d. de trois à cinq ans d'expérience de la vérification des marchés, de l'examen des marchés ou en matière de SE). Selon la compréhension de l'offrant, le Canada est à la recherche de spécialistes de la SE expérimentés.

**R22** Le Canada juge que les critères techniques obligatoires combinés aux critères techniques cotés et au nombre maximal d'offres à commandes qui pourraient être émises accordent une importance adéquate à l'expérience de l'offrant.

Les compétences obligatoires minimales énoncées à l'appendice 4 de l'annexe A touchent les ressources qui pourraient être proposées par l'offrant choisi au moment des commandes subséquentes. Par exemple, le critère O2 exige que l'offrant démontre que la ressource spécialiste en matière de surveillance d'équité « possède l'expérience nécessaire pour effectuer la prestation des services détaillés dans l'énoncé des travaux. » À la question 22, on propose au Canada d'ajouter au critère O2 une disposition selon laquelle la ressource proposée possède un certain nombre d'années d'expérience pertinente. Cependant, le Canada est d'avis que le fait de demander à l'offrant de fournir une description des projets menés à bien permettra de démontrer adéquatement et concrètement que cette ressource proposée possède ou non l'expérience nécessaire pour assurer la prestation des services requis.

## NOTE

Les réponses aux questions reçues entre le 21 décembre 2012 et le 6 janvier 2013 suite à cette demande de soumissions seront fournies après le 7 janvier 2012.